

■ Juin 2018
■ INJEPR-2018/06

Lutte contre le harcèlement et amélioration du climat scolaire

Les enseignements du Fonds
d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ)

ÉLODIE BELLARBRE, AUDE KERIVEL
HATHARITH KHIEU

■ Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la
jeunesse (MAFEJ)



Lutte contre le harcèlement et amélioration du climat scolaire

Les enseignements du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ)

Élodie Bellarbre, Aude Kerivel, Hatharith Khieu

Pour citer ce document

BELLARBRE É., KERIVEL A., KHIEU H., 2018 *Lutte contre le harcèlement et amélioration du climat scolaire. Les enseignements du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ)*, INJEP Notes & rapports/ Note thématique.

SOMMAIRE

INTRODUCTION : CONSTATS INITIAUX ET ENJEUX DES EXPÉRIMENTATIONS	5
Définitions et constats initiaux	5
Enjeux des expérimentations	6
CHAPITRE 1. PRÉSENTATION DES EXPÉRIMENTATIONS : DE LA PRÉVENTION À L'ACTION	9
Des expérimentations en direction des différents acteurs du champ de l'école	9
Cadres, enseignants, parents ou élèves : quel(s) public(s) viser ?	9
Chercheurs, pédagogues, associations, interne ou externe à l'éducation nationale : qui sont ceux qui forment ou interviennent ?	12
Sensibiliser, prévenir, résoudre : différentes manières de lutter contre le harcèlement	12
Des enquêtes pour informer et sensibiliser sur la question du harcèlement.....	12
Des contenus d'actions : communication non violente, empathie ou médiation	13
CHAPITRE 2. DES MÉTHODES D'ÉVALUATION DIFFÉRENTES ET COMPLÉMENTAIRES POUR ÉTUDIER LE CLIMAT SCOLAIRE	15
Des protocoles inspirés des enquêtes de victimation	15
L'expérimentation aléatoire randomisée	16
Évaluation <i>ex ante</i> et <i>ex post</i> : un regard sur le climat scolaire	17
CHAPITRE 3. LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT ET AMÉLIORATION DU CLIMAT SCOLAIRE : LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DES ÉVALUATIONS	19
Repérer le harcèlement : une condition nécessaire mais non suffisante	19
Des enquêtes de victimation et actions de prévention qui n'améliorent pas le climat scolaire pour les élèves.....	19
Savoir repérer les situations : une étape nécessaire.....	20
Des effets sur le climat scolaire et les situations de harcèlement pour les actions proposées	21
Une présence intense de médiateurs : la baisse des situations de harcèlement pour les plus jeunes collégiens.....	21
échantillon des médiateurs âgés de plus de 25 ans)	22
Éducation à l'empathie et amélioration du bien-être des élèves	23
La résolution des situations en question : le rôle des adultes	24
Faire confiance à l'adulte pour résoudre les situations	24
Éduquer les élèves à la médiation	24
L'appui des parents, une piste à développer.....	25
Des effets différents des dispositifs selon le genre de l'élève	26
« Médiation sociale en milieu scolaire », des effets différents selon le sexe.....	26
« Éducation à l'empathie », un dispositif qui resserre l'écart entre les filles et les garçons	26

CHAPITRE 4. PERSPECTIVES	29
L'action en plus de la sensibilisation	29
S'adresser à l'ensemble des acteurs	29
Les types d'actions : de nouveaux questionnements à investiguer	30
Le temps : l'acteur fondamental de la réussite	31
BIBLIOGRAPHIE	33
Les rapports des expérimentations et les rapports d'évaluation	33
Autres sources	34

INTRODUCTION¹ : CONSTATS INITIAUX ET ENJEUX DES EXPERIMENTATIONS

Définitions et constats initiaux

Un élève est victime de harcèlement « lorsqu'il est exposé de manière répétée et à long terme à des actions négatives » (Olweus, Hammen, 1999, p. 20) . C'est la définition donnée par le psychologue suédois Dan Olweus, un des pionniers de la réflexion en sciences sociales sur le harcèlement à l'école. Sur la base de ses travaux, le phénomène de harcèlement entre pairs en milieu scolaire désigne donc les actes de violence physique, verbale ou symbolique commis de manière intentionnelle et répétée par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'un autre élève souvent en position de faiblesse.

La question du harcèlement, associée à l'enjeu plus large du climat scolaire est désormais au cœur des débats sur l'École, et ce, de la maternelle au lycée. La volonté d'améliorer le climat scolaire est explicitement présente dans les circulaires de rentrée depuis 2011 et le sujet a fait l'objet de plusieurs campagnes de sensibilisation mises en place par le ministère de l'éducation nationale.

Du côté de la recherche, dans la continuité des enquêtes anglo-saxonnes sur le « *school bullying* » (harcèlement à l'école) [Olweus, 1993 ; Smith *et al.*, 1999], les travaux sur le harcèlement à l'école en France menés par Éric Debarbieux et Catherine Blaya dans les années 1990 posent les prémices des réflexions permettant la première enquête nationale de victimation² en 2011 (Debarbieux, 2011a). Ces enquêtes de victimation ont été renouvelées régulièrement par la direction des études, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale et ont interrogé non seulement le harcèlement (multiviolsences ou multivictimations) mais aussi le climat scolaire à l'école élémentaire, au collège et au lycée. À l'école élémentaire, 4,9 % des élèves peuvent être victimes d'un harcèlement sévère à assez sévère et 6,7 % sont victimes de harcèlement modéré (Debarbieux, 2011b). Les collégiens sont, en 2017, 5,6 % à être victimes de harcèlement et 10,9 % à être victimes de multivictimation modérée (Hubert, 2017). Les lycéens sont moins touchés par le phénomène, puisque 1,5 % des lycéens déclarent une forte victimation et 4 % une victimation modérée (Hubert, 2016). De manière générale, les types de violence déclarés (violence répétées ou isolées) restent les mêmes, les violences verbales sont toujours beaucoup plus courantes que les violences physiques graves ou les violences à caractère sexuel. Plus récemment interrogé dans les enquêtes auprès des collégiens en 2017, le cyber-harcèlement concerne 7 % d'entre eux. (Hubert, 2017)

Les conséquences du harcèlement ont fait l'objet de recherches qui ont permis de montrer les effets sur la scolarité des élèves victimes, impactée négativement par les absences répétées et les problèmes de concentration. Ainsi, les effets du harcèlement sur la santé physique et mentale des

¹ Les auteurs de cette note remercient Malika Kacimi pour sa lecture attentive et ses remarques judicieuses.

² L'enquête de victimation scolaire cherche à savoir combien d'élèves sont victimes de différentes sortes de harcèlement, en interrogeant les élèves.

victimes sont avérés et se traduisent pas des vomissements ou maux de tête mais aussi des problèmes de dépression, voire des idées suicidaires (Debarbieux, 2011b, p. 13). Les témoins ne sont pas non plus épargnés par les situations de harcèlement qui nuisent à leur sentiment de sécurité à l'école. À plus long terme, d'autres recherches ont repéré des liens entre délinquance, consommation d'alcool ou de drogues et expériences de harcèlement à l'école (en tant que victime ou auteur). Ainsi les dommages collatéraux du harcèlement en font un objet dont la lutte a toutes les chances d'avoir un certain nombre de conséquences en chaîne, à commencer par le bien-être à l'école dont les recherches montrent qu'il impacte la réussite scolaire.

Enjeux des expérimentations

Au regard de ces effets négatifs à court terme comme à long terme, la réduction du harcèlement en milieu scolaire constitue un enjeu important de la politique publique d'éducation. En janvier 2011, un collectif composé de plusieurs spécialistes des champs éducatif, psychologique et psychiatrique, invite les autorités publiques compétentes à « mettre en place des dispositifs aptes à briser les enchaînements avant que ces violences ne s'installent, comme inéluctables³ ».

Le rapport commandé à Éric Debarbieux⁴, directeur de l'Observatoire international de la violence à l'école, remis au ministère de l'éducation nationale en avril 2011 et discuté aux Assises nationales sur le harcèlement à l'école préconise, entre autres, l'expérimentation de dispositifs de prévention et de lutte contre le phénomène : « De nombreux outils existent, en France et à l'étranger, ils doivent être recensés et évalués avant d'être diffusés⁵. »

Sollicité pour son expertise en termes d'expérimentations, le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) lance en octobre 2011 un appel à expérimentation dans le but de « former les équipes éducatives et expérimenter des programmes de prévention » ; il s'agit de soutenir et d'évaluer des dispositifs innovants visant à identifier les stratégies à adopter pour prévenir et lutter contre le harcèlement entre élèves.

Identifier des actions qui permettent de réduire les situations de harcèlement en milieu scolaire présente un grand intérêt pour les enseignants, les conseillers principaux et les directeurs d'établissements mais aussi les parents qui ont à repérer les facteurs sur lesquels ils peuvent exercer une certaine influence. Il en est de même pour des responsables publics qui, pour construire des politiques de prévention et de lutte contre le harcèlement entre élèves, ont à arbitrer entre les diverses approches à leur disposition.

³ Collectif contre le harcèlement à l'école, « Lettre ouverte contre le harcèlement à l'école », adressée au ministère de l'éducation nationale, au ministère de la santé, au ministère de la cohésion sociale, au président de la Haute-Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE), à la Défenseure des enfants, janvier 2011.

⁴ Les travaux d'Éric Debarbieux et de l'Observatoire international de la violence à l'école ont favorisé une compréhension fine des formes de violences en milieu scolaire, appréhendées notamment à travers le regard des élèves.

⁵ Conseil scientifique du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, *Guide méthodologique pour l'évaluation des expérimentations sociales à l'intention des porteurs de projets*, Document de travail, 2009. La question du harcèlement en milieu scolaire avait été également discutée lors des États généraux de la sécurité à l'école organisés en avril 2010 par le ministère de l'éducation nationale.

À ce titre, les enseignements des expérimentations soutenues par le FEJ permettent de discuter et de proposer des pistes d'amélioration dans la prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire. Il s'agit, d'une part, de favoriser le repérage des situations de harcèlement par l'ensemble des acteurs de l'environnement des enfants (acteurs de l'éducation mais aussi familles) ; d'autre part, de s'interroger sur les modalités d'action permettant d'améliorer le climat scolaire, sur la base du lien entre climat scolaire et harcèlement (Debarbieux, 2015). Expérimenter et évaluer des actions visant à lutter contre le harcèlement à l'école et à améliorer le climat scolaire invite à mettre la réflexion théorique à l'épreuve du terrain. Ainsi, quels types d'actions peuvent permettre la diminution effective du nombre de situation de harcèlement ? En direction de quels acteurs est-il plus pertinent de mettre en place ces actions ? Telles sont les deux premières questions auxquelles les évaluations des dispositifs vont tenter de répondre. Le premier chapitre de cette note vise à poser la question des types d'actions possibles et faisables. Quelles populations cibler ? Quelles populations mobiliser ? Et quels types d'actions mettre en œuvre ? Trois questions déterminantes lorsqu'il s'agit de penser l'action. Le deuxième chapitre présente les protocoles méthodologiques utilisés par les équipes d'évaluateurs, les méthodes pour mesurer les effets des dispositifs, mais aussi les conditions de mise en œuvre de ceux-ci. Le troisième chapitre présente les principaux résultats des évaluations en matière de lutte contre le harcèlement et d'amélioration du climat scolaire et les moyens potentiels, en s'attardant sur les dispositifs ayant eu des effets significatifs. Enfin, le quatrième chapitre évoque les perspectives ou les enseignements généraux importants à considérer pour un plan de lutte contre le harcèlement à l'échelle nationale et sur le long terme.

CHAPITRE 1. PRÉSENTATION DES EXPÉRIMENTATIONS : DE LA PRÉVENTION À L'ACTION

Expérimenter vise à mettre une proposition théorique à l'épreuve du terrain. Ainsi, les dispositifs en question sont des moyens différents d'envisager la lutte contre le harcèlement à l'école. À la suite de l'appel à expérimentation, lancé en 2012, plusieurs porteurs de projets et évaluateurs se sont manifestés. Un comité scientifique constitué par le FEJ a sélectionné six expérimentations qui diffèrent tant de par leur nature que de par leur champ d'intervention.

Des expérimentations en direction des différents acteurs du champ de l'école

Les six dispositifs visant à faire baisser les situations de harcèlement entre pairs envisagent des actions de sensibilisation ou des actions visant directement ou indirectement les élèves. Ces actions peuvent aussi être classées selon les populations ciblées et les populations intervenantes.

Cadres, enseignants, parents ou élèves : quel(s) public(s) viser ?

Quels publics peuvent-être visés par une action de lutte contre le harcèlement à l'école ? Les dispositifs en question rendent compte des différentes possibilités. Le dispositif « Lutte contre le harcèlement de la maternelle au lycée » porté par l'inspection académique et le conseil général de Seine-Saint-Denis vise à former les enseignants. Alors que le dispositif « Développer le bien vivre ensemble, avec la communication non violente, pour prévenir le harcèlement » porté par l'association pour la communication non violente s'adresse à l'ensemble des adultes en relation éducative avec les élèves : les personnels des établissements scolaires mais aussi les parents.

Les dispositifs « Prévention du harcèlement dans les écoles de Marseille », porté par l'association Plus Fort, et « De l'empathie pour lutter contre le harcèlement », porté l'université du Maine, visent les enseignants et les élèves sur une modalité distincte. Dans les deux cas, des séances de formation sont proposées aux enseignants puis des binômes – psychologue/enseignants pour le projet de l'association Plus fort et formateurs empathie par le corps/enseignants pour le projet de l'université du Maine – interviennent directement auprès des élèves dans les classes.

SIX DISPOSITIFS : DES MOYENS DIFFERENTS POUR LUTTER CONTRE LE HARCELEMENT A L'ECOLE

Le projet « Lutte contre le harcèlement de la maternelle au lycée » porté par l'inspection académique et le conseil général de Seine-Saint-Denis et évalué par l'université Paris XII Créteil Val-de-Marne (UPEC) - CIRCEFT (APSCO4_9)

Le dispositif « Lutte contre le harcèlement de la maternelle au lycée » vise à sensibiliser les professionnels à la question du harcèlement et à ses conséquences afin qu'ils puissent mettre en place des actions pour prévenir des comportements de harcèlement, permettre aux élèves de révéler les faits éventuels et traiter les situations rencontrées.

Cette sensibilisation est effectuée en deux temps :

- une enquête est menée en amont pour faire un état des lieux des situations de violence, ainsi que des signes de harcèlement potentiel et des actions éventuellement menées à leur rencontre ;
- un cycle de formation – conférences de chercheurs et animations pédagogiques – est proposé à l'ensemble des professionnels (enseignants mais aussi psychologues et infirmiers scolaires) afin que ceux-ci puissent devenir des personnes ressources en direction de l'ensemble des professionnels.

Le conseil général de Seine-Saint-Denis co-organise la démarche avec l'inspection académique qui a mobilisé de nombreux partenaires (administrations, associations et collectivités locales).

L'expérimentation s'est déroulée dans 20 établissements répartis dans deux villes de Seine-Saint-Denis (6 écoles élémentaires, 8 collèges et 3 lycées).

Le projet « Prévention du harcèlement dans les écoles de Marseille » porté par l'association Plus fort et évalué par Acprodef consultants (APSCO4_15)

Le dispositif « Prévention de la violence et du harcèlement dans les écoles de Marseille » vise à sensibiliser les enseignants puis les élèves (par une intervention en binôme : enseignants/psychologues intervenants) à la lutte contre la violence et le harcèlement. Il comprend :

- une formation proposée à l'ensemble des professionnels des établissements présentant des outils pour lutter contre la violence (exercices de cohésion de classes, sur le respect filles-garçons...);
- un binôme psychologue/enseignant qui intervient dans les classes pour aborder la thématique du harcèlement. Un journal bilan (témoignage des enseignants et élèves) est diffusé dans les établissements ;
- des temps de paroles mensuels animés par un psychologue proposés aux enseignants.

L'expérimentation s'est déroulée dans 36 puis 23 classes de CE1, CE2 et CM2 dans 3 écoles de Marseille (750 élèves et 38 enseignants lors de la première année, et 575 élèves et 23 enseignants lors de la seconde).

Le projet « Prev Versailles » porté par le rectorat de Versailles et évalué par l'université de Rennes 2 (APSCO4_11)

Le dispositif « Prev Versailles » vise à la prise de conscience par l'équipe éducative du niveau de harcèlement entre élèves au sein de l'établissement. La démarche consiste à passer un questionnaire conçu pour déterminer l'intensité du harcèlement entre élèves auprès des écoliers, puis à restituer les résultats de l'enquête aux membres de l'équipe éducative de l'établissement (restitution par un chercheur spécialiste du harcèlement. Parallèlement, un guide, *Agir pour le climat scolaire en école primaire*, est également mis à la disposition des équipes éducatives afin de donner des pistes d'actions de prévention et de lutte contre la violence entre élèves en milieu scolaire.

Le programme vise 4 400 écoliers de CM1 et CM2 dans 40 écoles de l'académie de Versailles.

Le projet « Développer le bien vivre ensemble, avec la communication non violente, pour prévenir le harcèlement » porté par l'Association pour la communication non violente et évalué par l'université Rennes 2 (APSCO4_4)

L'expérimentation vise à transmettre aux personnels des établissements les bases de la méthode de communication non violente qui promeut des pratiques de langage favorisant la compréhension des besoins exprimés et l'acceptation des demandes d'actions liées à la satisfaction de ces besoins (élaborée par Marshall Rosenberg dans les années 1960). L'hypothèse est qu'en donnant aux adultes des outils pour faciliter la coopération et gérer positivement les conflits le nombre de situations de harcèlement baisse.

Le programme s'est déroulé dans des écoles primaires et collèges du Loir-et-Cher ; 75 professionnels et 243 parents ont participé aux journées de formation (de 2 à 12 journées de formation).

Le projet « De l'empathie pour lutter contre le harcèlement à l'école » porté par l'inspection académique de la Sarthe et évalué par LERFAS (APSCO4_12)

L'expérimentation part de l'hypothèse, proposée par un chercheur de l'université du Mans, selon laquelle une formation des coordonnateurs REP, des enseignants et des élèves à l'empathie « par le corps » permettrait de faire baisser les situations de harcèlement et d'améliorer le climat scolaire. Le dispositif a été développé à partir du postulat que, lorsqu'un élève est en mesure de comprendre le point de vue d'un de ses camarades ou d'un adulte et de respecter leurs sentiments, il est assurément moins enclin à adopter un comportement violent.

Ainsi des séances d'éducation à l'empathie par le corps (jeux sportifs, jeux dansés, jeux de rôle, théâtre forum) ont été expérimentées. La co-construction de ces séances s'est faite progressivement :

- séances proposées par l'équipe projet (chercheurs sur l'empathie, sportifs, artistes) aux coordonnateurs REP ;
- séances proposées par l'équipe projet et les coordonnateurs REP aux enseignants ;
- séances co-construites par l'ensemble des adultes proposées aux élèves par des binômes enseignants/membres de l'équipe projet de manière hebdomadaire durant deux ans.

Des interventions de sociologues, psychologues, philosophes et neurologues sur la notion d'empathie et des « goûters des parents » organisés dans des lieux « neutres » choisis par les enfants (gymnase, centre d'animation de quartier...) ont été proposés en parallèle aux équipes éducatives et aux parents.

Le dispositif a été mis en place dans 20 classes de CM1 puis CM2 de l'agglomération du Mans (REP).

Le projet « Médiation sociale en milieu scolaire » porté par France Médiation et évalué par la Fondation nationale des sciences politiques – laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques de Sciences Po (APSCO4_20)

L'expérimentation vise à créer un poste de médiateur afin d'introduire un tiers pour réparer le lien social et permettre la résolution de conflits. Afin de proposer une approche globale de médiation (médiation par les pairs, médiation école/famille, médiation sociale), le médiateur formé par France Médiation aura plusieurs missions :

- auprès des élèves : sensibiliser aux règles de vie en collectivité et former ceux qui le souhaitent à la médiation pour gérer les situations conflictuelles ;
- auprès des enseignants : les former à la médiation pour faciliter le lien entre l'établissement et son environnement ;
- auprès des parents : pour sensibiliser et instaurer une médiation école-famille et « rétablir le dialogue » si nécessaire.

Déployé auprès de 115 écoles (12,650 écoliers) et 40 collèges (18,400 collégiens) de France métropolitaine et de Martinique, soit au total dans 12 académies et 37 communes, ce dispositif a nécessité la création d'un poste de médiateur social dans 40 sites scolaires composés d'un collège et de deux ou trois écoles adjacentes. Parallèlement, l'équipe d'évaluation a monté un programme d'« enquête de victimation » afin d'évaluer les différents impacts de ces modalités d'interventions.

Chercheurs, pédagogues, associations, interne ou externe à l'éducation nationale : qui sont ceux qui forment ou interviennent ?

Qui sont ceux qui forment ou qui interviennent dans le cadre de ces actions ? Les différents dispositifs proposent des interventions en direction du personnel de l'établissement, des élèves et des parents. Auprès des enseignants et parfois des parents, ce sont des chercheurs qui sont mobilisés pour restituer les résultats de l'enquête (« Prev Versailles ») ou transmettre des connaissances sur le harcèlement (« Lutte contre le harcèlement de la maternelle au lycée ») ou sur des compétences particulières telles que la communication non violente (« Développer le bien vivre ensemble avec la communication non violente ») ou l'empathie (« Éduquer à l'empathie »).

Ensuite, la plupart du temps, les enseignants et personnels éducatifs sont invités à transmettre à leurs élèves le savoir acquis. Sauf dans le cas des dispositifs « Prévention du harcèlement dans les écoles de Marseille » et « Éduquer à l'empathie » où on a affaire à des binômes enseignants-membres de l'équipe, projet/psychologues, dans le premier cas, ou à chercheurs/artistes/sportifs dans le second cas.

Le dispositif « Médiation en milieu scolaire » est particulier puisqu'il propose d'introduire un tiers en la personne d'un médiateur formé par l'association France Médiation au sein des établissements. Ceux que nous appelons « les acteurs des dispositifs » peuvent-être les publics visés de manière directe ou indirecte et ceux qui vont intervenir. Parfois des publics visés peuvent-être amenés à intervenir. C'est le cas des enseignants recevant une formation qu'ils vont par la suite transmettre aux élèves. Notons que l'engagement de ces acteurs n'est possible sur la durée que grâce à un partenariat solide avec le ministère de l'éducation nationale, les rectorats, les directions des services départementaux de l'éducation nationale et les établissements scolaires. Par exemple, les expérimentations incluant des temps de formation des enseignants ont nécessité un remplacement des enseignants organisé par le rectorat.

Sensibiliser, prévenir, résoudre : différentes manières de lutter contre le harcèlement

Ce travail de description des dispositifs conduit à différencier deux types de dispositifs : ceux qui consistent à sensibiliser sur la question du harcèlement et ceux qui consistent à proposer des actions pour les résoudre ou les empêcher, grâce à des outils spécifiques.

Des enquêtes pour informer et sensibiliser sur la question du harcèlement

Certaines expérimentations telles que « Lutter contre le harcèlement de la maternelle au lycée », « Prev Versailles » et « Prévention du harcèlement dans les écoles de Marseille » proposent des actions d'information sur la question de harcèlement (en direction des équipes éducatives et des élèves pour l'expérimentation effectuée à Marseille). Ces trois dispositifs font l'hypothèse qu'une meilleure connaissance du phénomène permet de faire baisser les situations de harcèlement potentielles.

Le point de départ de cette hypothèse est le suivant : plusieurs recherches (Hazler *et al.*, 2001 ; Debarbieux, Fotinos, 2011) montrent que les enseignants ont des difficultés à reconnaître, et donc à repérer et régler les situations de harcèlement. La passation d'enquêtes de climat scolaire ou de victimisation (voir encadré) à destination des élèves est donc un moyen de sensibiliser par la restitution de données recueillies dans l'établissement en question. C'est en tout cas le pari des expérimentations « Lutte contre le harcèlement de la maternelle au lycée », « Prévention du harcèlement dans les écoles », et « Prév Versailles » et de la partie « Enquête de victimisation » menée conjointement avec l'expérimentation « Médiation sociale en milieu scolaire ».

ENQUETE DE VICTIMATION

L'enquête de victimisation scolaire recense les faits de violence dont sont victimes les élèves, qu'ils aient fait l'objet ou non d'un signalement au sein de l'établissement, en interrogeant l'élève sur les potentielles violences subies, leur nature et la fréquence de ces situations.

En effet il s'agit de rendre compte du nombre d'élèves victimes de harcèlement – les actes de violence verbale (surnoms méchants, moqueries), symbolique (rejets par d'autres élèves) ou physique (les coups, les bagarres, les jets d'objets, les bousculades et les pincements ou le tirage de cheveux...) –, et de mesurer le climat scolaire grâce à des variables telles que « le bien être en milieu scolaire », « les relations entre élèves et avec les enseignants », « la justice de la punition »...

L'enquête de victimisation vise à pallier les difficultés et les insuffisances intrinsèques des données administratives, comme le service d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire (SIVIS) qui recense les faits de violence dont sont victimes les élèves au sein des établissements scolaires en utilisant le signalement effectué par les adultes de l'établissement scolaire.

La plupart du temps, la production de connaissance à l'échelle des établissements concernés a été réalisée par le biais d'enquêtes de victimisation. Ces enquêtes de victimisation, parce qu'elles interrogent l'ensemble des élèves sur leur vécu, constituent également un moyen de leur donner la parole. L'utilisation du théâtre forum ou la réalisation de clips vidéo sur le harcèlement par les élèves (« Lutter contre le harcèlement de la maternelle au lycée ») ont également constitué des médias pour faire parler d'un sujet parfois tabou.

Des contenus d'actions : communication non violente, empathie ou médiation

Les projets « Développer le bien vivre ensemble avec la communication non violente », « Éducation à l'empathie » et « Médiation sociale en milieu scolaire » proposent de lutter contre le harcèlement par la communication non violente, l'éducation à l'empathie et la médiation sociale. Derrière chacun de ces concepts, ce sont des cadres théoriques qui sont mobilisés.

TROIS CONCEPTS EXPERIMENTES POUR LUTTER CONTRE LE HARCELEMENT

Communication non violente

Mise au point par le psychologue clinicien Marshall Rosenberg, la communication non violente est « une approche des relations, basée sur la compréhension du fonctionnement humain par un processus en quatre points :

- observation : nommer les faits dénués de tout jugement ou évaluation ;
- sentiment : exprimer des sentiments, en les différenciant des jugements et des interprétations ;
- besoin : repérer et nommer les besoins profonds ;
- demande : faire des demandes claires d'actions concrètes et réalisables^a ».

Empathie

« L'empathie est une disposition à reconnaître l'autre comme une possible version de soi. [...] L'empathie cognitive (raisonnement) et l'empathie émotionnelle (résonance) sont par conséquent synchroniquement complémentaires dans la mesure où « la relation à autrui s'établit d'abord et avant tout dans et par le corps qui est à la fois expression et langage^b ».

Médiation sociale

« La médiation sociale est un processus de création et de réparation du lien social et de règlement de conflits de la vie scolaire, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions, de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose^c ».

^a « Développer le bien vivre ensemble, par la communication non violente, pour prévenir le harcèlement », Association pour la communication non violente, Note de restitution finale du porteur de projet au FEJ, no APSCO4_4, p. 10.

^b « De l'empathie pour lutter contre le harcèlement à l'école », Note de restitution finale du porteur de projet au FEJ sous la responsabilité scientifique d'Omar Zanna, n° APSCO4_12, p. 9.

^c Médiation sociale en milieu scolaire, site France Médiation www.francemediation.fr/index-module.

Les projets « Développer le bien vivre ensemble avec la communication non violente » et « Éduquer à l'empathie » font l'hypothèse de compétences sociales acquises par les enseignants et les élèves qui permettraient d'empêcher ou de stopper de potentielles situations de harcèlement. Le projet « Médiation sociale⁶ », quant à lui, propose un tiers formé pour enrayer ou régler les conflits.

Quels sont les effets de ces différentes expérimentations ? Telle est la question à laquelle les équipes d'évaluation ont tenté de répondre.

⁶ Une formation complète avec une certification professionnelle est dispensée.

CHAPITRE 2. DES METHODES D'ÉVALUATION DIFFÉRENTES ET COMPLÉMENTAIRES POUR ÉTUDIER LE CLIMAT SCOLAIRE

Que les expérimentations passent par une sensibilisation au harcèlement, des formations à la communication non violente ou à l'empathie, ou qu'elles introduisent un tiers médiateur au sein des établissements, les évaluations ont un même objectif : mesurer l'efficacité des expérimentations sur la réduction des phénomènes de harcèlement en milieu scolaire, observer les différents effets et les conditions de mise en œuvre des dispositifs

La diversité des contextes, des actions et des publics visés (âge des élèves par exemple) a conduit à la construction de méthodes d'évaluation adaptées et la mobilisation d'économistes, de sociologues, de psychologues et de chercheurs en science de l'éducation.

Des protocoles inspirés des enquêtes de victimation

Malgré la teneur différente des protocoles évaluatifs, l'ensemble des équipes d'évaluateurs s'est inspiré des enquêtes de victimation (voir encadré p.13). Outils fondamentaux de mesure de la violence en milieu scolaire (Debarbieux, 2015), ces enquêtes ont permis au niveau national d'obtenir des statistiques de cadrage qui ont largement contribué à la production de connaissance sur le sujet. Dans le cadre des évaluations, l'enquête de victimation est utilisée de différentes manières. Alors que certains projets tels que « Prev Versailles » et « Lutte contre le harcèlement de la maternelle au lycée » les mobilisent comme un outil de sensibilisation des acteurs, d'autres tels que « Prévention du harcèlement dans les écoles de Marseille », « Développer le bien vivre ensemble avec la communication non violente », « Éduquer à l'empathie » et « Médiation sociale en milieu scolaire » les utilisent pour mesurer l'évolution du harcèlement en milieu scolaire. Dans le premier cas, les questionnaires sont passés une fois aux élèves concernés, puis les résultats sont restitués aux équipes éducatives. L'enquête de victimation est donc un moyen de faire entendre l'expérience des élèves et de sensibiliser les enseignants. Dans le second cas, l'enquête de victimation est utilisée comme moyen de mesurer l'écart entre la fréquence des situations de harcèlement et de violence avant et après la mise en œuvre du dispositif. C'est la méthode qui a été utilisée pour évaluer les dispositifs visant à former à la communication non violente ou à l'empathie. L'enquête de victimation peut-être aussi utilisée pour comparer la population bénéficiaire à une population non bénéficiaire (population témoin) comme dans le cas de l'expérimentation « Médiation sociale en milieu scolaire ». Il n'est cependant pas exclu que le passage des enquêtes en lui-même ait pu participer à la sensibilisation des élèves sur le sujet, même si ce n'était pas l'objectif initial.

L'expérimentation aléatoire randomisée

L'évaluation randomisée permet de se prononcer sur l'efficacité et les variables d'intérêt du programme de lutte contre le harcèlement. Cette méthode a été utilisée dans le cadre des évaluations des dispositifs « Prev Versailles » et « France médiation ». Elle repose sur l'observation d'un groupe test bénéficiant du dispositif de lutte contre le harcèlement et d'un groupe témoin qui n'en bénéficie pas. Ainsi, les différences observées à la fin de l'enquête ne peuvent être causées que par le dispositif mis en place. L'hypothèse est en effet de considérer qu'en l'absence du dispositif les deux groupes comparables en tous points auraient évolué de la même manière. L'ensemble des établissements ayant été enquêtés à la fin du dispositif, les différences observées à ce moment-là devraient être dues uniquement au dispositif.

L'EXPERIMENTATION ALEATOIRE RANDOMISEE :

L'EVALUATION DU DISPOSITIF DE FRANCE MEDIATION ET DE L'ENQUETE DE VICTIMATION

Le projet de « Médiation sociale en milieu scolaire » a été évalué à l'aide d'une méthode expérimentale faisant appel à un tirage aléatoire de groupes tests (bénéficiaires du dispositif) et de groupes témoins (non bénéficiaires). Sur les 40 territoires dans lesquels le dispositif avait pour but d'être déployé, un site sur deux a été tiré au sort pour bénéficier de la présence d'un médiateur. Finalement, 40 postes ont été créés sur les territoires. Tous les sites concernés sont composés d'un collège et de deux à trois écoles rattachées, et doivent appartenir à un quartier ciblé par les politiques de la ville (zone urbaine sensible [ZUS] ou contrat urbain de cohésion sociale [CUCS]). À la fin, le projet concernait donc 80 collèges et 226 écoles.

Parallèlement à l'expérimentation « Médiation sociale en milieu scolaire », l'équipe de chercheurs a conçu un dispositif d'enquête de victimation passée aux élèves et restituée aux enseignants, en faisant l'hypothèse qu'une prise de conscience des enseignants entraînerait un changement de positionnement de leur part ou des actions qui permettraient de lutter contre le harcèlement à l'école.

Pour ces deux dispositifs, deux populations ont été définies à l'aide d'un tirage aléatoire : une population bénéficiaire du dispositif (groupe test) et une population non bénéficiaire (groupe témoin). Le tirage au sort permet de s'assurer de la comparabilité des deux groupes. Lorsque les deux groupes sont de tailles suffisantes (comme c'est le cas ici), les individus les constituant sont en moyenne comparables (tant dans leurs caractéristiques observables qu'inobservables). La moitié des établissements (40 collèges et les écoles qui leur sont rattachées) ont donc bénéficié du dispositif et l'autre moitié non. Par ailleurs, la taille importante de l'échantillon et la méthode expérimentale permettent de s'assurer d'une part, de la validité externe des résultats, dans le sens où ceux-ci devraient s'avérer les mêmes pour une population plus grande, et d'autre part, de la validité interne des informations : il ne devrait pas exister de biais de sélection dans les résultats du fait de la méthode de tirage aléatoire.

Évaluation *ex ante et ex post* : un regard sur le climat scolaire

La plupart des expérimentations ont articulé les méthodes d'évaluation quantitative (enquêtes de victimation, questionnaires aux élèves, aux enseignants, aux parents) et qualitative (entretiens individuels, collectifs, observations) pour observer la situation avant puis après la mise en place des dispositifs évalués. C'est le cas des évaluations des projets : « Prévention de la violence et du harcèlement dans les écoles de Marseille », « Prév Versailles », « Développer le bien vivre ensemble avec la communication non violente » et « Éduquer à l'empathie ». Entre ces deux moments de passation d'un outil de recueil de données, le dispositif mis en œuvre est censé produire ses premiers effets (par « dispositif », nous entendons les formations à la communication non violente, à l'empathie ou à la médiation mais aussi l'imprégnation de connaissance du harcèlement et donc l'évolution des réactions individuelles face aux situations). Cette méthode, sans population témoin, a des limites⁷. En effet, il est difficile de savoir si l'évolution de la situation est liée exclusivement au dispositif ou à d'autres facteurs (tels que l'âge des enfants ou leur place dans le système hiérarchique de l'école...). Cependant, ces évaluations rendent compte d'évolutions sur les situations de harcèlement, les possibilités de résolution ou d'évolution du climat scolaire dans des classes/écoles suite à la mise en place des dispositifs. Si l'absence de populations témoins, à laquelle s'ajoute la taille réduite de l'échantillon, ne permet pas de généraliser l'ensemble des résultats, la proximité des taux de harcèlement dégagés dans les différentes enquêtes, lors de la première passation de questionnaire, avec les taux des enquêtes nationales constitue un repère de fiabilité (l'enquête nationale sur le harcèlement faisant état d'un taux de harcèlement verbal et physique de l'ordre de 14 % et 10 %). Parallèlement aux autres méthodes plus habituelles, l'évaluateur du projet « Éduquer à l'empathie » a approfondi la connaissance des formes de harcèlement et de leviers de résolutions en tentant d'être au plus proche de l'expérience des élèves, en construisant un questionnaire ludique à partir de bandes dessinées.

Ainsi, les différentes méthodes de recueil de données sont complémentaires : les expérimentations aléatoires randomisées se concentrent sur les effets d'un dispositif sur le taux de harcèlement des élèves, alors que les méthodes d'évaluation *ex ante et ex post* permettent de regarder plus en détail les modalités de mise en œuvre d'un dispositif et ses différents leviers d'action ainsi que de rendre visibles des effets qui n'avaient pas été pensés à l'origine de la démarche.

⁷ Certaines évaluations n'ont pas eu de retour suffisant de leur population témoin, malgré la volonté initiale du FEJ et de l'équipe évaluatrice. Cette difficulté souvent rencontrée du défaut de remontées suffisante des questionnaires de la population témoin est le fait d'un défaut de communication avec les partenaires, en l'occurrence ici les écoles partenaires, non bénéficiaires du dispositif.

UN QUESTIONNAIRE LUDIQUE POUR SAISIR LES EXPERIENCES DES ELEVES : L'EVALUATION DU DISPOSITIF EDUQUER A L'EMPATHIE

Suite aux entretiens *in situ* réalisés dans la phase exploratoire de l'enquête, un certain nombre de biais à contourner sont apparus. D'abord, le fait d'être enquêtés en classe positionne les enfants en tant qu'élèves qui « récitent une leçon apprise » et veulent « faire plaisir » aux adultes, ce qui semble fortement influencer leurs réponses (Kerivel, 2015b). De plus, dans chacune des classes enquêtées, deux à cinq élèves par classe, soit ne maîtrisaient pas bien le français, soit n'avaient pas les compétences écrites pour remplir un questionnaire. Si cette population est restreinte, elle est néanmoins importante à considérer, car ce sont souvent ces enfants qui sont plus souvent concernés par les situations de harcèlement, aux dires des enseignants.

Mais surtout, il est apparu que les mots employés par les enfants pour se référer aux situations qui leur paraissent violentes diffèrent de ceux des adultes.

La méthode a été celle d'un questionnaire ludique s'articulant autour de cinq grandes thématiques, décomposées en sous-questions, à partir d'illustrations de type bande dessinée (voir exemple ci-dessous). Les différentes thématiques abordées sont les situations d'exclusion, les causes et les conséquences d'une situation de violence, la résolution possible d'une situation de harcèlement, les émotions et les espaces à l'école et, enfin, les émotions et le temps pédagogique. Le travail préalable par entretien et l'aller-retour constant entre le terrain et la recherche ont permis de construire et de dessiner les situations de sorte qu'elles soient les plus proches possible des représentations des enfants. Les entretiens ont ainsi révélé que la notion de harcèlement ne faisait pas sens pour les enfants (9 à 12 ans) et qu'ils parlaient plutôt d'être en colère, d'avoir peur ou d'être « embêtés » par les autres. L'utilisation des illustrations a permis de soulever de nouvelles hypothèses de travail et ainsi de mieux comprendre comment les enfants perçoivent les phénomènes de harcèlement.



Exemple de dessins permettant de recueillir les situations de harcèlement (Kerivel, 2015b).

Après avoir demandé à l'élève « Que faire pour résoudre la situation ? », il lui est demandé « Et toi est-ce que cela t'est déjà arrivé ? Raconte » (1) et les ressentis dans les espaces de l'école par l'utilisation d'émoticônes (2).

CHAPITRE 3. LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT ET AMÉLIORATION DU CLIMAT SCOLAIRE : LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DES ÉVALUATIONS

La mise en perspective des résultats des évaluations apporte des éléments de réflexion sur les acteurs à cibler pour avoir un effet sur le harcèlement, sur les limites potentielles de certains programmes et sur les leviers d'action.

Repérer le harcèlement : une condition nécessaire mais non suffisante

Des enquêtes de victimation et actions de prévention qui n'améliorent pas le climat scolaire pour les élèves

Face au défaut de connaissance des enseignants en ce qui concerne le harcèlement à l'école, confirmé par plusieurs enquêtes exploratoires, l'hypothèse à l'origine de certaines expérimentations était qu'une action de prévention suffirait à améliorer le climat scolaire. Parmi ce qui est nommé « action de prévention », l'on peut distinguer le simple passage d'enquête de victimation – « Prév Versailles » –, l'« Enquête de victimation », évaluée parallèlement au dispositif « Médiation sociale en milieu scolaire », ou le temps de prévention en direction des enseignants – « Lutte contre le harcèlement de la maternelle au lycée » et « Développer le bien vivre ensemble avec la communication non violente »–, ou des enseignants et des élèves – « Prévention du harcèlement dans les écoles de Marseille ». Les résultats de l'ensemble de ces évaluations permettent d'affirmer qu'à court terme (les expérimentations et évaluations ont duré en moyenne deux ans) les actions de prévention ne permettent pas d'améliorer le climat scolaire pour les élèves.

L'« Enquête de victimation », qui a fait l'objet d'une évaluation randomisée, montre qu'un dispositif uniquement informatif n'a d'effets significatifs ni sur le harcèlement et la violence perçue par les élèves, ni sur leur bien-être, leurs performances scolaires ou leurs comportements. Le résultat est le même quels que soient les modes de restitution (collective ou non) de l'enquête de victimation (Algan *et al.*, 2015a, p. 117-118). Même constat pour les expérimentations « Prév Versailles » et « Prévention de la violence et du harcèlement dans les écoles de Marseille » dont les évaluations n'ont pas permis de repérer d'effets sur les situations de violence et de harcèlement vécues par les élèves. Il apparaît même au regard des résultats de l'évaluation que la prévention peut entraîner une dégradation de la situation, non pas uniquement liée à la prise de conscience du sujet, mais aussi aux attentes de changement entraînées par l'enquête de victimation. Ce phénomène s'observe notamment dans le cadre de l'évaluation du dispositif « Prév Versailles » qui s'est intéressée aux punitions. Avant l'expérimentation, près d'un collégien sur trois déclarait trouver les punitions « injustes » ou « très injustes ». Ce sentiment d'injustice augmente avec la répétition

des punitions et serait, selon les évaluateurs, « lié à l'incohérence des pratiques punitives ordinaires » mais aussi « aux pratiques d'exclusion ». Paradoxalement, après l'expérimentation, les élèves dans les collèges bénéficiaires du dispositif trouvent les punitions encore plus injustes (hausse de 8 %). Il est possible que la sensibilisation des professionnels à la question du harcèlement ait augmenté les punitions, sans que cela ait un sens pour les élèves, eux qui n'ont pas bénéficié de moyens pour résoudre les situations de harcèlement dont ils peuvent être victimes, auteurs ou témoins.

Savoir repérer les situations : une étape nécessaire

Si les actions de sensibilisation ne suffisent pas, elles permettent toutefois aux équipes de « prendre conscience du phénomène » ce qui n'est pas anodin. C'est l'hypothèse faite par la mise en perspective de l'augmentation d'actes de violence physique repérée par les équipes éducatives, réfutée par des enquêtes de victimation auprès des élèves. Cette prise de conscience est observée dans l'évaluation du dispositif « Éduquer à l'empathie » grâce à la comparaison entre les focus groupes réunis avant la mise en œuvre du dispositif et ceux consultés en aval du dispositif. Alors que, lors de premiers focus groupes, les échanges tournaient exclusivement autour des bagarres et de l'incivilité et que très peu de situation de harcèlement étaient déclarées, dès les focus groupes effectués à mi-parcours, le discours change et des situations de harcèlement (résolues ou en cours) sont décrites par les enseignants (Kerivel, 2015b, p. 71-72). Est-ce que ce fait est uniquement lié à une meilleure connaissance désormais du phénomène ou au début d'un travail permettant de donner des clés pour le résoudre ? Telle est la question que se pose l'évaluateur et qui pourrait aussi être posée au regard des résultats de l'évaluation « Médiation sociale en milieu scolaire », dans laquelle il apparaît « que les situations d'élèves harcelés rapportées par le chef d'établissement augmentent significativement de 2,14 cas dans les écoles élémentaires » ; le dispositif ayant ainsi « joué le rôle de catalyseur de l'attention sur les problèmes liés à la violence » (Algan *et al.*, 2015a, p. 116). En effet, il ne suffit pas de parler, il s'agit aussi pour les enseignants « d'être écoutés ». C'est ce que montre l'évaluation du dispositif « Prévention de la violence et du harcèlement dans les écoles de Marseille ». Le dispositif a en effet permis de créer une mobilisation du collectif des enseignants (Fauguet *et al.*, 2014, p. 35). Les enseignants rencontrés dans l'évaluation de l'expérimentation « Éduquer à l'empathie » notent l'importance d'une posture empathique « entre collègues » pour une meilleure « application du projet de l'établissement entre adultes » (Kerivel, 2015b). Ces résultats convergent avec ceux d'enquêtes antérieures. En effet, Éric Debarbieux note que de bonnes relations entre les professionnels constituent un facteur d'amélioration de leur perception du climat scolaire et pourraient être un moyen de réduire le *turn over* élevé dont certains établissements français sont victimes (Debarbieux, 2015).

La sensibilisation des enseignants est une première étape nécessaire selon les résultats des évaluations, car elle permet l'approfondissement des échanges sur le sujet. Mais elle ne semble pas suffisante. En effet, les résultats invitent à se poser la question suivante : la possibilité d'évoquer le sujet et de s'en emparer au quotidien est-elle permise par l'unique sensibilisation ou par l'idée selon laquelle il est possible d'agir ? Les résultats des expérimentations, même si celles-ci ne sont pas comparables, toutes choses égales par ailleurs, semblent faire pencher vers l'importance de réduire le sentiment d'impuissance des équipes éducatives par une sensibilisation et des pistes d'actions possibles.

Des effets sur le climat scolaire et les situations de harcèlement pour les actions proposées

Les résultats des différentes évaluations font état d'effets sur les situations de harcèlement mais plus généralement sur le climat scolaire. L'hypothèse est la suivante : étant donné que « plus le climat scolaire se détériore et plus les situations de harcèlement se multiplient » (Poulin *et al.*, 2015), améliorer le climat scolaire permettrait à plus long terme de faire baisser le harcèlement à l'école. Ainsi, les effets des dispositifs sur le vécu des professionnels et sur le bien-être, la sécurité, le sentiment de justice des élèves, sont autant de résultats importants à considérer.

LE CLIMAT SCOLAIRE

Il n'existe pas une seule définition du climat scolaire, mais l'ensemble des recherches s'accorde sur sa dimension multifactorielle. En effet, il ne s'agit pas uniquement de l'effet « établissement », de l'effet « classe » ou de l'effet « maître », ou encore de la composition des classes. Le climat scolaire « doit inclure tous les membres de la communauté éducative » (Debarbieux *et al.*, 2012, p. 2).

Pour le *School Climate Center*, « le climat scolaire renvoie à la qualité et au style de vie à l'école et repose sur les modèles qu'ont les personnes de leur expérience de vie dans l'établissement. Il reflète les normes, les buts, les valeurs, les relations interpersonnelles, les pratiques d'enseignement, d'apprentissage, de management et la structure organisationnelle incluse dans la vie de l'école » (Cohen *et al.*, 2009).

L'OCDE suggère de regarder les relations entre l'ensemble des acteurs, l'enseignement et l'apprentissage, la sécurité physique et émotionnelle, l'environnement physique et le sentiment d'appartenance (Debarbieux *et al.*, 2012, p. 3).

Pour l'équipe de Debarbieux ayant travaillé sur la question, les conditions d'une action efficace sur le climat scolaire sont : la nécessité d'une action de long terme, la stabilisation des équipes éducatives, l'introduction du climat scolaire dans le curriculum, l'accompagnement des équipes éducatives et la nécessité d'une communauté « au sens écologique ». Selon lui, la notion de climat repose sur une expérience subjective de la vie scolaire qui prend en compte non pas l'individu mais l'école en tant que groupe large et les différents groupes sociaux au sein de l'école (*ibid.*, p. 17).

Le fait que les dispositifs et que les méthodes d'évaluation ne soient pas les mêmes ne permet pas de dire quelles expérimentations ont plus ou moins eu un effet sur une partie du climat scolaire. En revanche, il est possible d'affirmer qu'un axe du climat scolaire a pu être amélioré par un dispositif. Les résultats présentés ci-après font état d'effets avérés d'actions sur les situations de harcèlement et sur le bien-être à l'école.

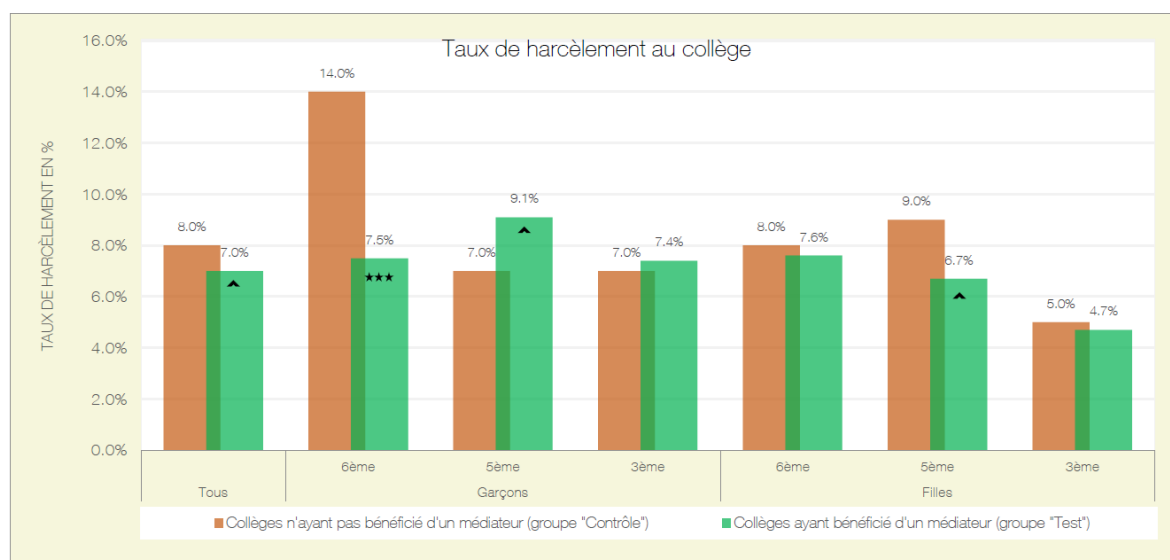
Une présence intense de médiateurs : la baisse des situations de harcèlement pour les plus jeunes collégiens

L'enseignement principal d'expérimentation aléatoire « Médiation sociale en milieu scolaire » rend compte de l'intérêt de la présence du médiateur dans les établissements, deux jours et demi par semaine environ, sur la baisse des situations de harcèlement. En effet, l'évaluation du dispositif « Médiation sociale en milieu scolaire » au collège « montre que si les effets du programme sont faibles et peu significatifs, au niveau global ils sont en revanche très importants lorsqu'il est mis en place par

des médiateurs expérimentés » et ce, de manière intense. En effet, « l'action des médiateurs a été beaucoup plus intense dans les collèges que dans les écoles : dans les collèges ils ont été présents environ 2,7 jours par semaine dans leur collège d'affectation (112 jours au total) contre 0,64 jour par semaine dans les écoles (27 jours)⁸. »

De ce résultat particulièrement significatif, nous pouvons dégager plusieurs éléments. Le premier, est le fait qu'un « tiers neutre » peut s'avérer être pertinent dans la prévention et la résolution de situations (conflits, situations de violences isolées) pouvant se transformer en situations de harcèlement. La seconde, est qu'une présence régulière est nécessaire pour que ce tiers puisse être une ressource, connue et reconnue, pour les élèves comme pour les professionnels.

GRAPHIQUE 1 : EFFET DU PROGRAMME « MSMS » SUR LE HARCELEMENT RESSENTI PAR LES ELEVES AU COLLEGE (SOUS ECHANTILLON DES MEDIEATEURS AGES DE PLUS DE 25 ANS)



Source : Algan *et al.*, 2015c, p. 25.

En effet, lorsque les médiateurs sont présents en moyenne 2,7 jours par semaine, le programme réduit de 11 % le taux de harcèlement ressenti par l'ensemble des collégiens, avec en particulier une réduction significative du harcèlement verbal de 15 % (moqueries, surnoms méchants, etc.). Ces effets « moyens » cachent d'importantes disparités selon la classe d'âge et le sexe de l'élève. Le programme est extrêmement bénéfique pour les plus jeunes, ceux-là mêmes qui sont le plus exposés à la violence : ainsi la probabilité de se sentir harcelé diminue de 46 % chez les jeunes garçons de 6^e (Algan *et al.*, 2015a). Le programme n'agit pas uniquement sur le harcèlement, mais aussi sur le climat scolaire. Pour les plus jeunes élèves, l'indice de bien-être a augmenté de 13 %, porté par une hausse de la

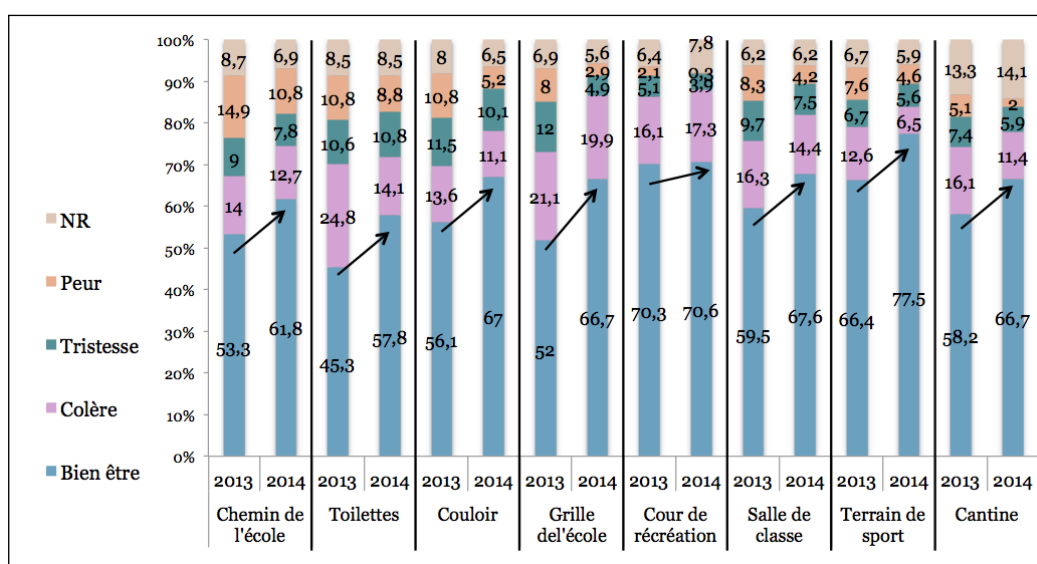
⁸ Cette différence se justifie en partie par la différence de taille des établissements : les écoles comptent environ quatre fois moins d'élèves que les collèges, le rapport entre le temps passé dans l'établissement et le nombre d'élèves est donc strictement identique dans les collèges et dans les écoles. Cependant, comme l'action du médiateur n'est pas purement individuelle (certaines actions sont collectives et touchent l'établissement dans son ensemble), il reste que les collégiens ont été davantage « exposés » aux médiateurs que les écoliers. Il s'ensuit naturellement des différences importantes dans le niveau d'action entre école et collège (Algan *et al.*, 2015b).

probabilité de ne jamais ou rarement « se réveiller la nuit », « s'ennuyer dans la vie », « avoir des peurs dans la vie ». Les résultats de l'évaluation montrent une augmentation de l'estime de soi des élèves les plus touchés par le harcèlement : la proportion de garçons de 6^e et de filles de 5^e qui déclarent « tout à fait vraie » l'affirmation « mes amis m'aiment bien » augmente respectivement de 10 et 15 % (*ibid.*, p. 118). Ainsi, l'intensité de la présence des médiateurs semble fondamentale, ce qui peut se comprendre par le fait que leur principale forme d'action est la gestion des conflits entre élèves.

Éducation à l'empathie et amélioration du bien-être des élèves

Les données recueillies dans le cadre de l'évaluation du dispositif « Éduquer à l'empathie », à l'aide du questionnaire ludique passé aux élèves avant et après le dispositif, font état d'une diminution des situations d'exclusion et des situations de harcèlement, alors que le nombre de situations de bagarre reste stable. En effet, alors que 47,8 % des élèves disent avoir été concernés par une situation d'exclusion avant la mise en place du dispositif, ils ne sont plus que 29,9 % dans ce cas en fin de CM2. Pour ce qui est des situations de harcèlement, le nombre d'élèves concernés diminue de moitié (de 24 % à 12,30 %), en revanche, les situations de bagarre restent stables (32 puis 31,5 % des élèves se disent concernés) (Kerivel, 2015b). Parallèlement, le sentiment de bien-être augmente dans les différents espaces de l'école (57 % à 66 %) et la peur baisse dans les situations d'apprentissage. Alors que 40,9 % des élèves avaient peur lorsqu'ils étaient interrogés au tableau avant la mise en œuvre du dispositif, ils ne sont plus que 25 % à être dans cette situation.

GRAPHIQUE 2. ÉVOLUTION DES EMOTIONS SELON LES LIEUX ENTRE 2013 ET 2014



Données LERFAS 2013-2014. Échantillon de 433 élèves de CM1 en 2013 et 308 élèves de CM2 en 2014 (Kerivel, 2015b, p. 60).

Lecture du graphique : sur le chemin de l'école, le sentiment de bien-être est passé de 53,3 % à 61,8 %, parallèlement, le sentiment de peur a décru, passant de 14,9 % à 10,8 %.

L'ensemble de ces résultats doit être modéré du fait de l'absence de population témoin. Difficile en effet de dire si cette évolution est uniquement le fait du dispositif ou du passage du CM1 au CM2. Cependant, les croisements des différentes données (entretiens, observations, questionnaires) rendent compte de postures empathiques plus fréquemment adoptées, notamment en direction des élèves victimes de moqueries mais aussi des élèves isolés. Car au regard de l'évaluation, qui s'est particulièrement concentrée sur l'expérience des élèves, l'amitié protège des situations de harcèlement.

La résolution des situations en question : le rôle des adultes

Faire confiance à l'adulte pour résoudre les situations

Dans les premiers résultats, présentés précédemment (p. 19), il apparaissait qu'il ne suffisait pas d'informer les enseignants, mais qu'il fallait leur donner des moyens d'agir pour lutter contre le harcèlement. Les résultats des enquêtes auprès des élèves confirment ces affirmations. En effet, pour les élèves de CM2 du dispositif « Éducation à l'empathie » les résolutions proposées pour les situations d'exclusion, « de bagarre » et de harcèlement sont plus nombreuses⁹. Le recueil de données en amont du dispositif avait rendu compte des représentations des élèves quand à la possibilité de faire appel à un adulte pour résoudre des situations de violence ou de harcèlement. Seul 11 % des élèves faisaient appel à un enseignant dans le cas d'une situation de harcèlement, expliquant qu'« ils ne veulent pas être considérés comme "des balances" », ou doivent « se débrouiller tout seuls parce qu'ils sont grands » ou encore que cela ne servait à rien puisque les enseignants ne peuvent rien faire ». Suite à l'expérimentation, 24 % des élèves disent faire appel à un membre de l'équipe éducative dans le cas de situation de harcèlement. Il est cependant important de noter que cette solution reste minoritaire, et que pour certains élèves la seule solution face au harcèlement est de « changer d'école ».

Éduquer les élèves à la médiation

Pour compléter les moyens de résolution des situations de harcèlement, former les élèves est une possibilité testée par l'expérimentation « Médiation sociale en milieu scolaire ». En effet, le médiateur a, entre autres, pour mission de former les élèves à la médiation sociale. Un objectif réussi, puisque à la suite de l'expérimentation, « la réticence à venir en aide aux victimes » diminue chez les garçons de 3^e. De plus, « la présence d'un médiateur expérimenté et présent de manière intense diminue de 42 % le nombre de cas où tout le monde se moquerait d'un collégien si ce dernier essayait de s'interposer dans un conflit, et de 54 % la probabilité que tout le monde se moque si un élève essayait d'arrêter une bagarre, et enfin de 46 % la probabilité que tout le monde trouve anormal de défendre ses amis » (Algan *et al.*, 2015a, p. 89). Le fait que cette évolution se retrouve uniquement chez « les grands » du

⁹ Lors des situations fictives proposées à deux reprises dans le questionnaire ludique, les résolutions proposées pour les situations d'exclusion, « de bagarre » et de harcèlement, augmentent passant respectivement de 61 % à 88 % pour la situation d'exclusion, de 69 % à 78 % pour la situation de bagarre et de 33 % à 51 % pour les situations de harcèlement. Cela laisse penser que le dispositif, sans doute couplé à la maturité des élèves, a contribué à cette forte évolution.

collège « semble indiquer que les médiateurs ont encouragé les « grands » à oser s'interposer et aider les élèves qui sont victimes d'actes de violence » (*ibid.*, p. 90).

L'appui des parents, une piste à développer

Si plusieurs des extraits d'entretiens réalisés avec les enseignants et les personnels de direction font état des difficultés et regrets de ne pas avoir suffisamment mobilisé les parents (Fauguet *et al.*, 2014, p. 26) du fait d'une distance entre école et famille populaire largement étudiée par la sociologie (Bourdieu, Lahire, Perier), lorsque le travail avec les parents a été possible, cette implication dans les dispositifs semble avoir des effets sur les parents. Les résultats de l'expérimentation « Médiation sociale en milieu scolaire » suggère que l'emploi de médiateurs expérimentés¹⁰ – qui sont amenés à intervenir aussi auprès des parents – dans les collèges, pourrait avoir un effet, au-delà de la question du harcèlement, sur les relations entre les familles et l'école. Dans les collèges concernés, la probabilité que les parents déclarent qu'ils n'ont pas connaissance du fait que leurs enfants aient des amis diminue (de 9 % à 6 %) ; et, celle qu'ils déclarent que leur enfant a plusieurs bons amis augmente de 5 %, et ce, pour l'ensemble des élèves. Par ailleurs, le dispositif semble aussi avoir eu des effets positifs sur la relation entre famille et école : les familles déclarent moins souvent ne pas avoir eu de contacts avec l'école (baisse de 17 %) et plus souvent avoir discuté plusieurs fois avec les enseignants (hausse de 9 % pour l'échantillon total et de 13 % pour celui avec les médiateurs expérimentés). De même, les enseignants déclarent plus souvent avoir déjà rencontré les familles (hausse de 5 %).

Les données recueillies auprès des parents dans le cadre de l'évaluation du dispositif « Éduquer à l'empathie » montrent qu'un tiers des parents (ayant répondu au questionnaire) ont participé aux « goûters des parents » organisés dans des lieux « neutres » (gymnase, stade, centre social du quartier) choisis par les enfants et les parents.¹¹ Si les parents qui ont participé ne sont majoritairement pas ceux qui fréquentent le moins l'école, le sujet et le dispositif ont permis de faire venir 12 % de répondants venant moins d'une fois par mois à l'école. Le quart des parents ayant déjà eu leur enfant concerné par une situation de harcèlement ont précisé que l'information venait le plus souvent de leur enfant (de ses dires ou d'une discussion suite à des signes de mal-être repérés) (Kerivel, 2015b, p. 70-71) mais la plupart du temps, les parents n'ont pas signalé la situation aux enseignants.

La mise en perspective de ces quelques résultats permet de soutenir que l'importance d'impliquer les parents à une action de prévention du harcèlement, en pensant comment les mobiliser mais aussi

¹⁰ Les évaluateurs ont différencié les médiateurs « expérimentés » âgés de plus de 25 ans de ceux moins expérimentés, âgés de moins de 25 ans. Cette distinction est assez importante puisque les effets ne sont pas du tout les mêmes selon que les médiateurs sont expérimentés ou non.

¹¹ Pour le choix de ces lieux de rencontre et pour pallier les difficultés émises par les enseignants de faire entrer les parents au sein des établissements, les porteurs de projets ont demandé aux enfants de dessiner leurs endroits préférés dans la ville. Après avoir retiré les lieux où l'organisation d'une réunion n'était pas possible, trois lieux ont été proposés aux parents, les deux premiers « goûters des parents » permettant de présenter aux familles le travail effectué sur l'empathie ont été mis en place. Le dernier « goûter » se déroulant dans les établissements avec l'idée de faire se rencontrer les enseignants et les parents avant de faire venir les parents à l'école (Kerivel, 2015b, p. 68).

comment leur permettre de transmettre l'information détenue sur ce que vit leur enfant à l'école. Le « médiateur confirmé » semble ainsi être un interlocuteur mobilisable par les parents.

Des effets différents des dispositifs selon le genre de l'élève

Les résultats de l'enquête nationale de victimation menée en 2011 au sein des collèges publics (Évrard, 2011) ont montré qu'au collège en France, les filles et les garçons ne vivent pas tout à fait les mêmes situations de harcèlement. Ainsi, les filles sont plus souvent victimes d'insultes de genre (6 % contre 4 % pour les garçons) et de mise à l'écart (36 % contre 28 %), alors que les garçons déclarent plus souvent des actes de violence physique (20 % ayant déjà pris part à une bagarre collective contre 8 % des filles, 40 % ayant déjà bousculé intentionnellement contre 33 % des filles) et l'expérience des jeux dangereux (13 % contre 8 % des filles) [Évrard, 2011].

Si les dispositifs s'adressaient de manière similaire aux filles et aux garçons, les évaluations des expérimentations « Médiation sociale en milieu scolaire » et « Éducation à l'empathie » font état d'effets différents en direction des filles et des garçons, qui méritent d'être relevés.

« Médiation sociale en milieu scolaire », des effets différents selon le sexe

Le dispositif « Médiation sociale en milieu scolaire » a, comme nous l'avons vu précédemment, des effets différents selon la classe de l'élève, mais aussi selon son sexe. Lorsqu'ils bénéficient du dispositif « Médiation sociale en milieu scolaire », les garçons ont tendance à déclarer plus souvent des situations de harcèlement. Ainsi, « la probabilité d'être frappé en CE1 » est plus importante pour les garçons bénéficiant du dispositif que pour ceux qui n'en bénéficient pas (Algan *et al.*, 2015, p. 99). Loin d'en conclure trop hâtivement à une augmentation du taux de harcèlement chez les garçons, on peut plutôt se poser la question de la libération de la parole quant à ce sujet encore tabou, en faisant l'hypothèse que le tabou est plus important chez les garçons que chez les filles.

Du côté des filles en CE1, « le programme a des effets très significatifs mais contrastés » puisqu'il diminue le « niveau de harcèlement ressenti de 2,7 points (baisse du fait d'être moquée et mise à l'écart) ».

« Éducation à l'empathie », un dispositif qui resserre l'écart entre les filles et les garçons

L'évaluation du dispositif « Éduquer à l'empathie » rend visible un resserrement inattendu des écarts entre les filles et les garçons. Si nous considérons que l'une des étapes de l'empathie consiste à savoir nommer ses émotions et reconnaître l'émotion de l'autre, le nombre d'émotions nommées par les filles et les garçons pour parler des situations proposées ou des situations vécues est intéressant à observer. Alors que les filles utilisaient plus souvent le registre de l'émotion pour présenter et exprimer les

situations de violence (48 % des filles et 34 % des garçons expriment trois ou plus de trois émotions dans les questionnaires), l'écart se resserre entre les filles et garçons (56 % des filles et 56 % des garçons expriment trois ou plus de trois émotions).

Le dispositif d'éducation à l'empathie semble presque plus bénéfique aux garçons qu'aux filles. Parmi les situations en classe, le passage au tableau revêt un caractère particulier, car il est le moment de moquerie de la part de la classe et de forte émotion de la part de l'élève. 28 % des filles se sentaient bien au moment du passage au tableau, après le dispositif, elles sont 35 %, alors que les garçons qui se sentent bien au moment du passage au tableau passent de 35 à 46% (Kerivel, 2015c, p. 148). Il semble donc que l'éducation à l'empathie à l'école resserre les écarts de genre, permettant aux garçons d'acquérir une compétence plus souvent transmise aux filles au sein de leur famille (Duru-Bellat, 2004).

CHAPITRE 4. PERSPECTIVES

Les différents enseignements dégagés des évaluations permettent de proposer des préconisations sous forme de perspectives pour penser une politique ou des mesures de lutte contre le harcèlement.

L'action en plus de la sensibilisation

Au-delà de la sensibilisation, un programme de lutte contre le harcèlement doit donner des moyens d'agir aux professionnels pour être efficace. La seule sensibilisation des acteurs ne semblent pas suffire à insuffler une dynamique auprès des équipes afin qu'elles mettent en place des modes de fonctionnement permettant d'améliorer la lutte contre le harcèlement scolaire. Sensibiliser conduirait dans un premier temps à une augmentation de la victimation déclarée par les élèves et perçue par les enseignants, révélant probablement l'efficacité de la sensibilisation et la prise de conscience par les acteurs du phénomène. Si les enseignants évoquent une forme de satisfaction face à ce type d'approche, elles entraînent aussi des attentes lorsqu'aucune action n'est envisagée pour éviter le sentiment d'impuissance face à ces situations. La sensibilisation des acteurs est un premier pas, mais il semble nécessaire qu'il soit suivi par l'action afin d'avoir des effets réels sur le harcèlement en milieu scolaire. La proposition de méthodes telles que la communication non violente dans le cadre du projet « Développer le bien vivre ensemble avec la communication non violente » permet de donner aux professionnels des clefs de réponse. Plus encore, le dispositif « Éduquer à l'empathie », parce qu'il passe par la mise en action des corps et des émotions facilite l'action concrète des professionnels.

S'adresser à l'ensemble des acteurs

Pour être efficace, un programme se doit de ne pas cibler uniquement une catégorie d'acteur, mais plusieurs, voire le plus d'acteurs possibles.

En effet, les actions exclusivement en direction des enseignants telles que le dispositif « Communication non violente » (consistant en une formation à destination des enseignants) améliore les relations entre les enseignants et les élèves du point de vue des enseignants, mais n'améliore pas la situation des élèves. Ce sont les expérimentations qui s'adressent aux enseignants et aux élèves de manière directe (« Médiation sociale en milieu scolaire » et « Éducation à l'empathie ») qui semblent avoir eu le plus d'incidence sur le climat scolaire du point de vue des élèves, et ont parfois contribué à faire baisser les situations de harcèlement et de violence.

Mobiliser des acteurs nécessite d'organiser les conditions de mobilisation. Les points d'attention des évaluations des dispositifs « Médiation sociale en milieu scolaire » et « Éduquer à l'empathie » donnent des informations à ce sujet. Lorsqu'un médiateur est recruté, il doit être présent plusieurs fois par semaine dans l'établissement, pour pouvoir résoudre un conflit au moment où celui-ci apparaît (dans une temporalité courte) et être repéré et reconnu par les élèves. S'agissant des temps de formation en

direction des enseignants, qui vont devoir eux-mêmes former les élèves à de nouvelles compétences, dans le dispositif « Éduquer à l'empathie », ce sont par exemple six journées entières par an pendant lesquelles les enseignants ont été remplacés dans leur classe afin de participer aux temps de formation (comprenant la transmission de données théoriques sur l'empathie et d'expérimentation par le corps). La mise en place de temps de formation en binôme en direction des élèves nécessite aussi une organisation (salle, matériel, emploi du temps, présence du binôme...)

Du côté des parents, le souci de trouver « un lieu neutre » et un temps convivial (le goûter) hors de l'école pour favoriser la rencontre entre l'équipe éducative et les familles constitue un moyen d'atteindre ce public en particulier.

Les types d'actions : de nouveaux questionnements à investiguer

Il semble que l'amélioration du climat scolaire nécessite une mobilisation de l'ensemble des acteurs et leur sensibilisation à une norme commune : qu'il s'agisse de la communication non violente, de la médiation ou de l'empathie. Ces expérimentations témoignent que des approches plus indirectes de la question du harcèlement, peuvent conduire à améliorer les compétences des élèves ou des adultes, par exemple de par leur message optimiste (apporter des compétences, favoriser la collaboration, améliorer le climat) elles sont perçues de manière positive par les élèves, les parents et les professionnels de l'éducation. Développer ce type d'approche pourrait être un moyen de remobiliser les équipes, d'améliorer les relations entre les élèves, entre les familles et l'école, entre les élèves et les enseignants et de favoriser une culture commune : « clarté des règles », « sentiment de justice scolaire » axes essentiels d'un climat scolaire positif pour reprendre les propos de Olweus (Debarbieux, 2015, p.17). Difficile de dire si c'est le contenu du message (communication non violente, empathie) ou le fait d'être mobilisés tous ensemble sur un projet commun qui permettrait d'impacter positivement le climat scolaire. La nature des projets et les méthodes d'évaluation empêchent de pouvoir répondre à cette question.

Les expérimentations n'ont pas permis de savoir à quel âge il serait le plus intéressant de développer tel ou tel type d'action. Dans les faits, les médiateurs expérimentés ont permis une amélioration de la situation dans les collèges, mais ils n'ont pas été assez longtemps dans les écoles pour pouvoir en évaluer l'effet. L'éducation à l'empathie des enfants à l'école primaire semble avoir eu des effets prometteurs bien qu'il n'ait pas été possible de mesurer l'effet causal direct du programme sur les enfants. Il serait souhaitable de pouvoir expérimenter des dispositifs de médiation avec une présence plus importante (deux jours par semaine) et de les évaluer efficacement dans les écoles primaires. De plus, une étude plus large sur l'acquisition de compétences pro-sociales, de type empathie, à destination d'enfants et d'adolescents, pourrait permettre d'aller plus loin dans le développement de ces compétences et de leurs effets potentiels, en dépassant la prévention des situations de harcèlement pour s'élargir au climat scolaire et à la réussite éducative. Des hypothèses à tester, dont les résultats ont toute leur importance pour des enseignants qui se posent la question du temps engagé dans ces dispositifs pris sur les temps d'enseignement.

Le temps : l'acteur fondamental de la réussite

Les programmes visant à lutter contre le harcèlement à l'école nécessitent du temps. Temps pour co-construire, temps pour expérimenter, temps pour s'approprier et intérioriser, temps pour évaluer les effets, à court et à long terme. À plusieurs moments, la notion du temps a été évoquée par les différents acteurs et évaluateurs.

Temps pour évaluer d'abord : plusieurs évaluations ont comparé un questionnaire à un instant T au démarrage de l'expérimentation, puis deux ans plus tard. Entre la première passation et la seconde passation, une augmentation des situations de harcèlement et de violence a été observée. Est-elle liée à l'augmentation du phénomène ou à une prise de conscience de l'objet ? Une troisième passation aurait été nécessaire pour évaluer les effets réels.

Nous avons posé la question des acteurs les plus pertinents à mobiliser pour agir sur le harcèlement à l'école et conclu à la nécessité de cibler l'ensemble des acteurs à commencer par les élèves, les enseignants puis les cadres. Mais l'action en direction de ces trois catégories n'implique pas la même continuité. Cibler les élèves revient à considérer une classe durant une année seulement, même si les effets sont plus immédiats, le travail est à refaire l'année d'après. Cibler les enseignants n'a pas un effet direct sur les élèves mais vise un moyen terme, celui du temps de l'enseignant dans une école avec un projet commun visant à lutter contre la violence et le harcèlement. Enfin cibler les cadres n'a pas d'effets sur les élèves et peu d'effets sur les enseignants mais permet d'envisager une plus grande continuité des projets. Ainsi, pour l'efficacité et la continuité du dispositif nécessaire à la mobilisation, il semble nécessaire de cibler tous les acteurs dans un temps nécessaire d'appropriation. Finalement, il semble que le temps soit un facteur très important dans le changement à créer. Des dispositifs pérennes doivent s'appuyer sur un changement profond de mentalité de l'ensemble de la communauté éducative (élèves, parents, enseignants, personnels de vie scolaire, cadres ...), et ce genre de changement ne peut s'inscrire que dans la durée. Cohérence et cohésion du système éducatif nécessitent le soutien continu de la hiérarchie.

L'existence de l'enquête nationale de victimation depuis 2011, la volonté de sensibiliser les acteurs à la question du harcèlement affichée par le ministère de l'éducation nationale dans la campagne de sensibilisation 2016-2017 « Non au harcèlement », témoigne d'une volonté d'agir. Les expérimentations du FEJ ont permis d'apporter des pistes d'action, de mettre en avant des hypothèses de travail, mais aussi de soulever de nouvelles questions sur le harcèlement à l'école. Le développement d'expérimentations nouvelles pourrait contribuer à alimenter la réflexion et à améliorer le pilotage de politiques publiques de lutte contre le harcèlement à l'école et plus largement d'amélioration du climat scolaire. Mais la sensibilisation se doit d'être suivie de propositions d'actions et de moyens de résolution cohérents à l'échelle des établissements.

BIBLIOGRAPHIE

Les rapports des expérimentations et les rapports d'évaluation

- Algan Y., Guyon N., Huillery E., 2015a, *Comment lutter contre la violence et le harcèlement à l'école et au collège ? Effets du dispositif de médiation sociale France Médiation et d'un dispositif de prise de conscience du niveau de violence*, Rapport final d'évaluation au FEJ (www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/RF_EVA_APSCO4_20_c.pdf).
- Bodin D., Darnal A., Debarbieux E., Jarthon J-M, Javerlhaic S., *Prévention et lutte contre le harcèlement Prév Versailles*, Rapport final d'évaluation au FEJ.
- De l'empathie pour lutter contre le harcèlement à l'école, 2015, Rapport final de l'expérimentation (APSCO4_12) portée par l'inspection académique de la Sarthe (www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/RF_EXPE_APSCO4_12.pdf)
- Développer le bien vivre ensemble, avec la communication non violente, pour prévenir le harcèlement*, 2015, Rapport final de l'expérimentation (APSCO4_4) portée par l'Association pour la communication non violente (www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/APSCO4-04_Restitution_finale.pdf)
- Fauguet J.-L., Floro M., Floro T., 2014, *Prévention de la violence et du harcèlement dans les écoles de Marseille*, Rapport final d'évaluation au FEJ (www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/RF_EVA_APSCO4_15.pdf).
- Fofana D. Moignard B., 2014, *Lutte contre le harcèlement de la maternelle au lycée*, Rapport final d'évaluation au FEJ.
- Kerivel A., 2015, *De l'empathie pour lutter contre le harcèlement à l'école (EPLUCHE)*, Rapport final d'évaluation au FEJ (www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/RF_EVA_APSCO4_12.pdf)
- Lutte contre le harcèlement de la maternelle au lycée*, 2014, Rapport final de l'expérimentation (APSCO4_9) portée par l'Inspection académique et le Conseil général de Seine-Saint-Denis (www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/apsco4_09_trame_note_de_restitution_finale_expe.pdf).
- Médiation sociale en milieu scolaire*, 2014, Rapport final de l'expérimentation (APSCO4_20) portée par France Médiation (www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/APSCO_4_20_-_note_de_restitution_finale_EXPE.pdf)
- Prév Versailles*, 2015, Rapport final de l'expérimentation (APSCO4_11) portée par le Rectorat de Versailles (www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/apsco4_11_note_restitution_finale.pdf)
- Prévention du harcèlement dans les écoles de Marseille*, 2014, Rapport final de l'expérimentation (APSCO4_15) portée par l'association Plus Fort (www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/RF_EXPE_APSCO4_15.pdf)

Autres sources

- Algan Y., Guyon N., Huillery E., 2015b, « Comment lutter contre la violence et le harcèlement à l'école et au collège? Enseignements d'une expérimentation à grande échelle », *LIEPP Policybrief*, n° 19, mars (<https://spire.sciencespo.fr/hdl:/2441/1tak5sukqs8s69nhmk16mpaes/p/resources/liepp-pb-19-mediation-ecole.pdf>)
- Algan Y., Guyon N., Huillery E., 2015c, *Comment lutter contre la violence et le harcèlement à l'école et au collège ? Effets du dispositif de médiation sociale France Médiation et d'un dispositif de prise de conscience du niveau de violence*, Synthèse des résultats, Science Po LIEPP (www.lagazettedescommunes.com/telechargements/synthese-mediation-sociale-college.pdf)
- Catheline N., 2009, *Harcèlements à l'école*, Paris, Albin Michel.
- Cohen J., McCabe L., Michelli N-M., Pickeral T., 2009, « School climate. Research, policy, practice, and teacher education », *Teachers College Record*, n° 1, vol. 111, p. 180-213.
- Debarbieux É., 2011a, « Tirer les leçons de l'enquête nationale de victimation et climat scolaire en collège », (http://media.education.gouv.fr/file/10_octobre/52/9/Victimation-Tirer-les-lecons-de-l-enquete-nationale_197529.pdf).
- Debarbieux É., 2011b, *Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement à l'École*, Rapport remis au ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, avril 2011 (http://cache.media.education.gouv.fr/file/2011/64/5/Refuser-L-oppression-quotidienne-la-prevention-du-harcelement-al-ecole_174645.pdf).
- Debarbieux É., Fotinos G. (coord.), 2011, *À l'école des enfants heureux... enfin presque*, Paris, UNICEF. ([UNICEF_FRANCE_violences_scolaires_mars_2011.pdf](http://www.unicef.fr/fr/IMG/pdf/UNICEF_FRANCE_violences_scolaires_mars_2011.pdf)).
- Debarbieux É., 2015, « Du "climat scolaire" : définitions, effets et politiques publiques », *Éducation et formation*, n° 88-89, p. 11-27.
- Debarbieux É., Anton N., Astror R.A., Benbenishty R., Bisse-Vaivre C., Cohen J., Giordan A., *et al.*, 2012, *Le climat scolaire : définition, effets et conditions d'amélioration*, Rapport au comité scientifique de la direction de l'enseignement scolaire, Ministère de l'éducation nationale, (www.cafepedagogique.net/lexpresso/Documents/docsjoint/ climat-scolaire2012.pdf)
- Duru-Bellat M., 2004, *L'école des filles : quelle formation pour quels rôles sociaux ?*, Paris, L'Harmattan
- Évrard L., 2011, « Résultats de la première enquête nationale de victimation au sein des collèges publics au printemps 2011 », *Note d'information de la DEPP*, n° 11.14 (http://media.education.gouv.fr/file/2011/49/0/DEPP-NI-2011-14-enquete-nationale-victimation-colleges-publics_197490.pdf).
- Fauguet J.-L., Floro M., Floro T., 2014, *Prévention de la violence et du harcèlement dans les écoles de Marseille*, Rapport final d'évaluation au FEJ (www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/RF_EVA_APSCO4_15.pdf).
- Hazler R. J., Miller D. L., Carney J. V., Green S., 2001, « Adult recognition of school bullying situations », *Educational Research*, no 2, vol. 43, p. 133-146.
- Hubert T., 2016, « Au lycée, les filles s'impliquent davantage dans leur travail. », *Note d'information DEPP*, n° 31 (http://cache.media.education.gouv.fr/file/2016/18/3/depp-ni-2016-31-Victimation-2015_671183.pdf)
- Hubert T., 2017, « 94 % des collégiens déclarent se sentir bien au collège », *Note d'information DEPP*, n° 17-30 (http://cache.media.education.gouv.fr/file/2017/54/6/depp-ni-2017-17-30-94-pour-cent-des-collegiens-declarent-se-sentir-bien-dans-leur-college_873546.pdf).

- Kerivel A., 2015a, « Recueillir l'expérience d'enfants : de la théorisation enracinée à l'innovation méthodologique. Violence, harcèlement et empathie du point de vue d'élèves entre 9 et 12 ans », *Approches inductives*, n° 2, vol. 2, p. 95-128 (www.erudit.org/fr/revues/approchesind/2015-v2-n2-approchesind02027/1032608ar/).
- Kerivel A., 2015b, *De l'empathie pour lutter contre le harcèlement à l'école (EPLUCHE)*, Rapport d'évaluation LERFAS au FEJ (www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/RF_EVA_APSCO4_12.pdf)
- Kerivel A., 2015c, « L'émotion a-t-elle un genre ? Filles et garçons face à la violence et aux incivilités à l'école élémentaire », in Buisson-Fenet H., *École des filles, école des femmes - le cas de la France*, Paris, Éditions De Boeck.
- Olweus D., 1993, *Bullying at School : What We Know and What We Can Do*. Malden (États-Unis), Blackwell Publishing.
- Poulin R., Beaumont C., Blaya C., Frenette E., 2015, « Le climat scolaire : un point central pour expliquer la victimisation et la réussite scolaire », *Canadian Journal of Education*, n° 1, vol. 38.
- Smith P.K., Morita Y., Junger-Tas, D. Olweus, R. Catalano and P. Slee (eds), 1999, *The Nature of School Bullying, A Cross-National Perspective*, London and New York, Routledge.

■ Juin 2018

■ INJEPR-2018/06

LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT ET AMÉLIORATION DU CLIMAT SCOLAIRE

LES ENSEIGNEMENTS DU FONDS D'EXPÉRIMENTATION POUR LA JEUNESSE (FEJ)

Plus d'un élève sur dix est concerné par le harcèlement à l'école. Ce sont les élèves des écoles élémentaires, suivis des collégiens, qui sont les plus touchés par ces situations de violence répétées.

Le harcèlement peut prendre plusieurs formes et concerne les filles, comme les garçons : il peut-être physique mais aussi verbal, sexuel et se dérouler dans les différents espaces scolaires ou sur les réseaux sociaux.

Parce que l'expérience de harcèlement a des conséquences à court terme sur la réussite des élèves et leur bien-être, mais aussi à long terme sur leur santé physique et mentale, il est nécessaire d'agir. Mais de quelle manière ? C'est cette question qui a été posée par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse qui a lancé en 2012 un appel à expérimentation visant à lutter contre le harcèlement et à améliorer le climat scolaire. Ainsi, six dispositifs différents en direction d'élèves, de collégiens et de lycéens ont été mis en œuvre pendant trois ans. Les méthodes d'évaluation complémentaires – évaluation randomisée, comparaison *ex ante* et *ex post*, observations, entretiens, mais aussi questionnaire ludique – ont permis de dégager des enseignements sur les moyens d'agir contre le phénomène.

Car la sensibilisation au harcèlement des équipes enseignantes, mais aussi des élèves, voire des parents, si elle est nécessaire, ne suffit pas à faire baisser les situations de harcèlement. Pour lutter contre l'impuissance des adultes et l'isolement des élèves, il s'agit de proposer des moyens concrets, dont peuvent bénéficier les élèves et la communauté d'adultes. L'éducation à l'empathie par le corps et l'introduction d'un médiateur social dans l'école sont deux expérimentations qui mériteraient d'être essaimées parce qu'elles permettent, chacune à leur manière, en fédérant autour d'une valeur et d'une pratique commune pour la première ou en engageant un tiers neutre mobilisable dans les relations conflictuelles rencontrées pour la seconde, de faire baisser les situations de harcèlement.

Si l'appropriation de moyens d'agir par l'ensemble des acteurs nécessite une adaptation à la temporalité des uns et des autres, l'investissement est déterminant tant il peut impacter favorablement le climat scolaire dans un établissement.